

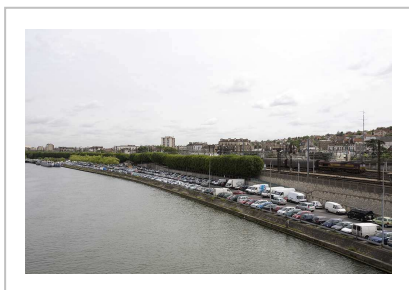
ÉTABLISSEMENT
PUBLIC
D'AMÉNAGEMENT

**ORLY
RUNGIS**
**SEINE
AMONT**

S12WHY042

VERSION N° 2

FEVRIER 2016



ZAC MULTISITE DU CENTRE-VILLE DE VILLENEUVE-SAINT- GEORGES

Dossier de demande
d'autorisation unique « IOTA »

PIECE 2 : LOCALISATION DU PROJET


SAFEGE
Ingénieurs Conseils

SIÈGE SOCIAL
PARC DE L'ÎLE - 15/27 RUE DU PORT
92022 NANTERRE CEDEX
Direction Déléguée Ouest : 1 rue du Général de Gaulle - CS 90293 - 35761 SAINT-GREGOIRE Cedex



SOMMAIRE

1 Localisation du projet	3
1.1 Localisation de la commune par rapport a l'agglomeration.....	3
1.2 Localisation de l'operation dans la commune	4



1

LOCALISATION DU PROJET

1.1 LOCALISATION DE LA COMMUNE PAR RAPPORT A L'AGGLOMERATION

Source : PLU de Villeneuve Saint Georges

La commune de Villeneuve-Saint-Georges se situe sur la rive droite de la Seine, en limite sud du département du Val de Marne, à 18 km de Paris Notre-Dame. Elle fait partie de la région Ile-de-France et de la petite couronne parisienne.

En effet, le centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges se situe à la limite de la première et de la deuxième couronne de l'agglomération parisienne, à proximité d'équipements majeurs et structurants (aéroport d'Orly, zone d'activités) et accessible depuis des infrastructures de transport (N6, pont de Villeneuve, RER D, etc.) qui donnent accès au réseau régional et national (A86, A 106, etc.).

Le centre-ville s'étire en contrebas du versant du coteau, sur la rive gauche de la Seine, au nord de la confluence avec l'Yerres. Il comprend le centre historique de Villeneuve-Saint-Georges (de la confluence Seine – Yerres à la place Pierre Sénard) et ses extensions du XIXème siècle (gare, mairie et divers équipements structurants, de la gare RER jusqu'à l'avenue Carnot).

Bordée par la Seine à l'Ouest, la commune de Villeneuve est limitrophe de villes de :

- Choisy-le-Roi, au nord,
- Valenton, à l'est,
- Crosne, Vigneux-sur-Seine et Montgeron au sud,
- Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine à l'ouest.

Le pont de Villeneuve-le-Roi qui enjambe les voies SNCF et la Seine, relie la commune à la ville du même nom et à l'ouest du département.

La figure suivante présente la localisation de Villeneuve-Saint-Georges par rapport à l'Agglomération Parisienne.



Figure 1 : Localisation de Villeneuve-Saint-Georges en Île-de-France

1.2 LOCALISATION DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE

La ZAC Multisite du centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges se situe exclusivement dans un tissu urbain relativement dense et très minéral.

La structure foncière du périmètre de la ZAC est marquée par un parcellaire en lanière dans le centre ancien, organisé autour de l'axe historique de la rue de Paris.

Les périmètres d'intervention opérationnels correspondent à plusieurs sites situés le long de la rue de Paris, entre l'avenue Carnot et la rue de Crosne, totalisant une superficie de 3 ha environ :

- **Le secteur CARNOT DAZEVILLE** (S1 - 2,50 ha), au Nord-Ouest du centre-ville le long de la RN6 :
 - les îlots Carnot (1,6 ha), entre l'Avenue Carnot, la RN6 et la rue Henri Leduc,
 - l'îlot Janin, sur les parcelles actuelles des services municipaux, à l'angle de la rue de la Marne et de la rue Janin (0,16 ha),
 - l'îlot Dazeville (0,76 ha) situé entre l'avenue des Fusillés, la rue Victor Duruy, la rue de Paris et la rue du Moutier ;
- **Le secteur du 46 - 52 RUE DE PARIS** (S2 - 0,22 ha) ;

- **Le secteur de la PLACE DU LAVOIR** (S3 - 0,12 ha) à l'angle de la rue de l'Église et de la rue de Paris ;
- **Le secteur ORANGERIE PONT DE L'YERRES** (S4 - 0,39 ha) : des deux côtés de la rue de Crosne depuis le passage de l'Orangerie jusqu'à la Place Saint-Georges.

La carte ci-dessous présente le périmètre de la ZAC multisite par rapport au périmètre communal de Villeneuve-Saint-Georges.

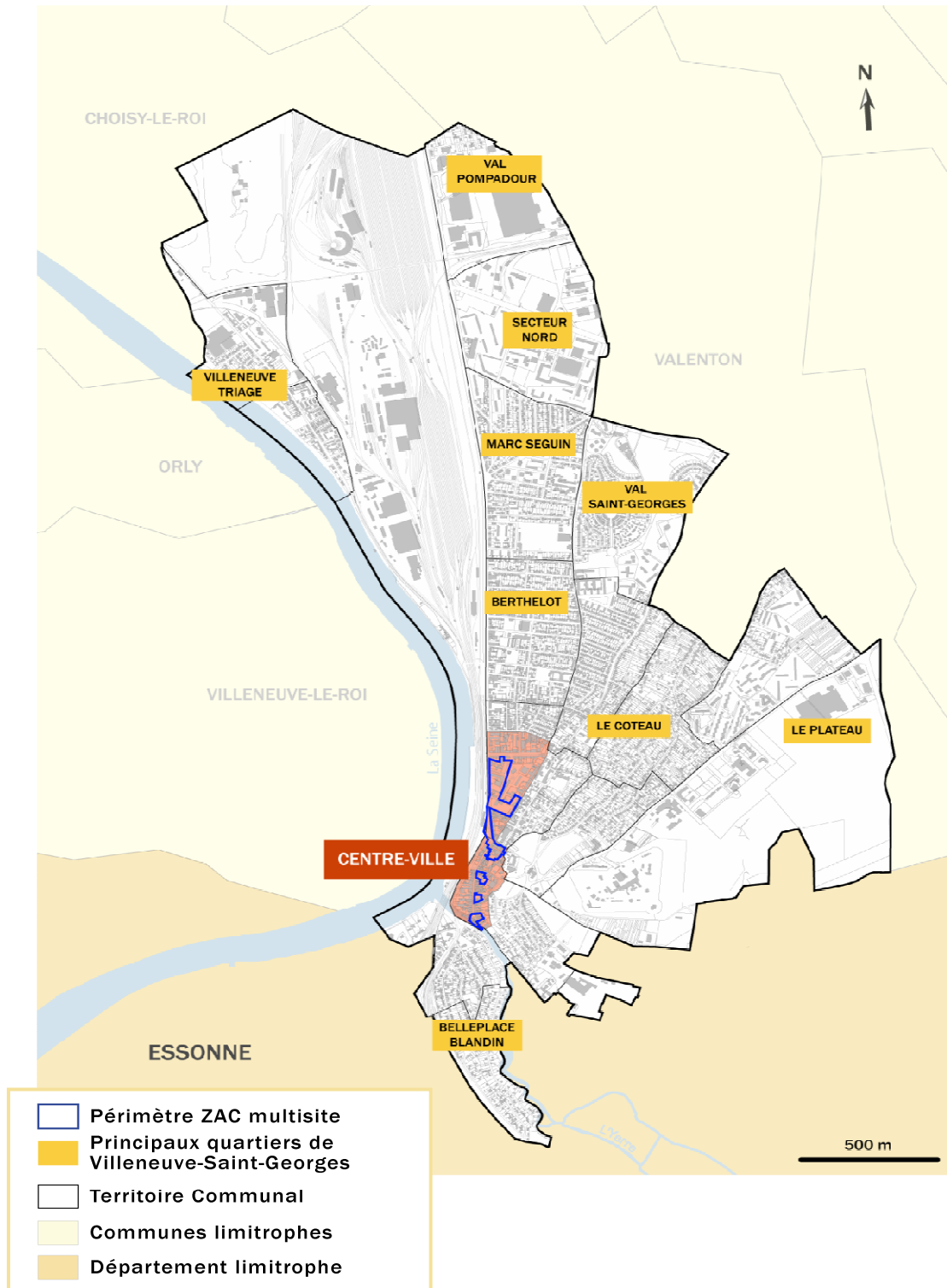


Figure 2 : Plan de localisation au 1/25 000^e



Figure 3 : Le périmètre de la ZAC multisite, EPA ORSA